

"Pas de système monétaire irréfléchi" dans Frankfurter Allgemeine Zeitung (13 septembre 1978)

Légende: Le 13 septembre 1978, le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung commente l'état des relations monétaires franco-allemandes et critique les imprécisions du projet de Système monétaire européen (SME).

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung. Zeitung für Deutschland. Hrsg. Eick, Jürgen; Welter, Erich; Fack, Fritz Ullrich; Deschamps, Bruno; Fest, Joachim; Reißmüller, Johann Georg. 13.09.1978, Nr. 200. Frankfurt/Main: FAZ Verlag GmbH. "Kein leichtfertiges Währungssystem", auteur:Roeper, Hans , p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/pas_de_systeme_monetaire_irreflechi_dans_frankfurter_allgemeine_zeitung_13_septembre_1978-fr-2e0216d7-36ad-47fd-81be-5a9ff098a986.html



Date de dernière mise à jour: 01/08/2016

Pas de système monétaire irréflecti

Par Hans Roeper

Les experts travaillent aujourd'hui d'arrache-pied à l'élaboration du nouveau système monétaire européen présenté dans ses grandes lignes par le Chancelier Schmidt, lors du sommet de Brême, comme le produit d'une initiative commune entre la France et l'Allemagne. Ce système sera probablement au centre des discussions qui auront lieu jeudi à Aix-la-Chapelle entre le chancelier Schmidt et le président Giscard d'Estaing. C'est d'ailleurs ce que laisse supposer la participation des banques d'émission des deux pays à ces discussions. Mais il est également clair que ce projet n'a pas uniquement des aspects monétaires et économiques, mais aussi des aspects politiques.

Il ne fait aucun doute que Bonn et Paris se considèrent comme les deux piliers de la Communauté européenne. À juste titre d'ailleurs. En effet, parmi les grands États membres, l'Angleterre ne s'y intéresse qu'à moitié, et l'Italie, étant donné ses difficultés politiques et économiques, a bien trop à faire au niveau national pour se soucier de l'Europe. L'effondrement du dollar et la politique malheureuse du président américain Carter ont renforcé la confiance des pays européens vis-à-vis de l'Amérique. Dans ce contexte vacillant et incertain, Schmidt et Giscard ont sans doute pensé pouvoir faire de l'Allemagne et de la France une espèce de pôle stable.

Paris considère déjà depuis longtemps comme une lacune économique et politique importante le fait que la France ne participe plus au régime monétaire européen, au «serpent monétaire». L'appartenance à ce club – avec des taux de change fixes en son sein et des taux librement variables vis-à-vis du dollar – est en effet reconnue au niveau international comme la garantie d'une certaine discipline économique et monétaire. Les États membres apprécient également de pouvoir compter sur des taux de change fixes pour une partie au moins de leur commerce extérieur. Mais après que la France fut contrainte à deux reprises de quitter le «serpent» parce qu'elle n'était plus en mesure de respecter ses règles strictes, Paris n'a plus voulu courir le risque d'y adhérer une troisième fois pour devoir peut-être encore y renoncer.

C'est pourquoi Schmidt et Giscard ont recherché d'autres possibilités pour donner à la devise française un statut semblable ou identique à celui des devises participant au «serpent». Ces réflexions rejoignent celles de la Commission de Bruxelles et d'autres politiciens européens, qui répètent régulièrement que, d'un point de vue économique et politique, la division de la Communauté européenne en deux groupes monétaires est incompatible avec les objectifs d'intégration de la Communauté. Selon eux, il faut donc mettre aussi rapidement que possible un terme à cette situation et créer les conditions nécessaires pour permettre aux pays plus faibles de participer eux aussi à un système européen de taux de change fixes.

Le souhait de donner un nouvel élan à la collaboration au sein de la Communauté européenne est certainement louable. Mais il faut cependant se demander quel prix on est prêt à payer pour y parvenir. Les premières ébauches du système monétaire européen imaginé par Schmidt et Giscard montrent déjà qu'il s'agirait d'une structure nettement plus lâche et moins robuste que le «serpent». Bonn persiste à contester cet aspect en expliquant que le nouveau système, tout comme le «serpent», prévoira des cours pivots fixes et des points d'intervention clairement définis. Mais cela ne représente qu'un seul côté de la médaille. Si le maintien de ces chiffres de référence nécessite des interventions permanentes sur les marchés des devises, et si les pays les plus faibles peuvent facilement obtenir du fonds commun les ressources nécessaires, comme l'exigent l'Angleterre et l'Italie, ce nouveau système deviendra bien vite une nouvelle source d'inflation.

D'autres conditions importantes ne sont pas remplies non plus. Étant donné les écarts importants entre les taux d'inflation des différents pays de la Communauté, qui vont d'un peu plus de 2 pour cent en Allemagne à plus de 10 pour cent en France, il est difficile d'imaginer comment un système de taux de change fixes pourrait fonctionner à long terme. Même le Premier ministre français, Raymond Barre, a exprimé des doutes quant au fonctionnement du système aussi longtemps que les taux d'inflation resteront aussi disparates. Le système pourrait rester en équilibre moyennant des dévaluations régulières de la part des pays présentant une inflation élevée, mais c'est justement ce que ces pays refusent de faire. Ils réclameront au contraire des crédits d'intervention élevés et des réévaluations du Deutsche Mark.

On sait également que la Commission européenne a demandé aux experts chargés d'élaborer le nouveau système monétaire de travailler le plus rapidement possible, de crainte que l'un ou l'autre pays ne change d'avis si les travaux devaient prendre du retard. La Commission souhaite donc faire aboutir rapidement ce projet, afin que les parties concernées n'aient pas le temps de réfléchir convenablement à ce à quoi elles s'engagent. Cette façon de procéder est irresponsable. Au contraire, l'importance de cette décision exclut l'empressement et nécessite la plus grande minutie et une réflexion à long terme. Si ce système ne s'accompagne pas de règles strictes, il débouchera sur un fiasco avec des conséquences politiques et économiques encore inimaginables pour l'Europe.